

La Place du citoyen de Brownsburg-Chatham : les résultats du registre public

Brownsburg-Chatham, 27 juillet 2020 – Dans le cadre du projet de la Place du citoyen, la Ville de Brownsburg-Chatham a tenu un registre auprès des citoyens afin de leur permettre d'exprimer leur objection au règlement d'emprunt. Ce registre a eu lieu du 8 au 27 juillet et devait afficher 772 signatures pour forcer la tenue d'un référendum. **Ainsi, la Ville de Brownsburg-Chatham a reçu 579 formulaires contre le projet. Ce nombre est insuffisant.** En vertu de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, le règlement d'emprunt 285-2020 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

« Malgré la désinformation et la campagne de peur des opposants aux projets, force est d'admettre que beaucoup de citoyens souhaitent voir la Place du citoyen prendre vie, a déclaré Catherine Trickey, mairesse de Brownsburg-Chatham lors de la divulgation des résultats. Même en véhiculant des faussetés et des inexactitudes, le petit groupe de contestataires a échoué à obtenir les signatures nécessaires. Mieux encore, cela reflète que la très vaste majorité appuie le projet. La vérité a donc triomphé. »

Il a été déterminé, en conformité avec la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, que 772 demandes étaient requises pour qu'un scrutin référendaire soit imposé. Après l'analyse des objections reçues par courrier traditionnel, courriel ou télécopieur, 36 ont été rejetés pour non-conformité (pièce justificative manquante, résidents hors de la Ville, etc.). 579 formulaires valides ont été comptabilisés.

Bien que la tenue de ce registre ne soit pas obligatoire, à l'unanimité, les élus ont choisi de l'offrir dans un souci de transparence, d'intégrité et de loyauté envers les citoyens de Brownsburg-Chatham.

Rectification des faits

- ✓ La Place du citoyen, dont le montant maximum se situe à 5,8 M\$, est subventionnée aux deux tiers par les gouvernements du Canada et du Québec. Il est faux de prétendre que la totalité de la somme sera à la charge des contribuables de Brownsburg-Chatham.
- ✓ Les coûts d'exploitation de l'édifice sont estimés à 83 000 \$ annuellement.
- ✓ Au cours des trois dernières années, aucune demande n'a été déposée à la Ville au sujet d'un projet privé dans le but d'ériger ou de construire une salle communautaire ou de spectacle sur la rue Principale. Aucun dossier n'a été trouvé à ce sujet.
- ✓ La Ville n'a aucunement l'intention d'acquérir ou d'exproprier l'immeuble situé au 207, rue Principale.

Pour plus d'informations et de détails précis sur le projet de la Place du citoyen, nous invitons les personnes intéressées à consulter le site Web de la Ville.

Considérant le contexte dans lequel ce registre s'est déroulé et pour assurer l'intégrité du processus et du choix des membres de la communauté, la Ville de Brownsburg-Chatham demandera l'intervention du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) afin d'enquêter sur l'utilisation des ressources humaines et financières d'une entreprise privée

COMMUNIQUÉ

dans le but d'encourager activement les gens à empêcher le projet d'aller de l'avant. Ces gestes pourraient contrevenir à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

À propos du registre

- ✓ Dans le cadre du projet de la Place du citoyen, aucune loi ou aucun règlement n'exige que la Ville tienne un registre.
- ✓ Le registre a été tenu dans un esprit d'ouverture, de transparence et d'imputabilité pour permettre aux gens de s'exprimer.
- ✓ Un registre se déroule, en temps normal, sur une seule journée. Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les règles applicables au registre imposaient que celui-ci soit tenu sur une durée de 15 jours. La Ville a donné 20 jours à ses citoyens pour se prononcer.
- ✓ Ce processus a été mené alors que la Ville avait déjà procédé à deux séances de consultation publique.
- ✓ La population a toujours été informée de l'avancement de ce projet et a rendu accessibles tous les documents nécessaires par divers moyens de communication afin que les citoyens puissent connaître en toute transparence l'évolution ainsi que les tenants et aboutissants de ce projet.

Malgré le caractère particulier de l'exercice, madame Trickey se réjouit des résultats de cette 3^e consultation du public dans le cadre du projet de la Place du citoyen.

« Nous vivons un grand jour pour la démocratie ainsi que pour le développement d'économique et social de Brownsburg-Chatham. La tenue d'un registre sur 20 jours plutôt que sur une seule journée a démontré, à nouveau, de manière sans équivoque, qu'une très forte proportion de la population croît aux propriétés structurantes et mobilisatrices du projet, a déclaré la mairesse. Elle croit en notre stratégie de revitalisation du centre-ville. J'éprouve une grande fierté à constater que nos citoyens ont soif de vision, d'initiatives progressives porteuses d'espoir et de richesse. »

Le décompte officiel sera rendu public lors de la prochaine séance du conseil municipal du 4 août 2020.

-30-

Informations : Yvan Labelle, Service des communications
514-894-5415

COMMUNIQUÉ